

Parfois, je pense que nous ne pensons peut-être pas aussi profondément et aussi clairement que nous le devrions à cette question du Commonwealth et de notre association à lui. Il serait bon pour nous, je crois, de nous rappeler de temps à autre l'énorme importance que revêt pour le Canada l'influence de la Couronne, y compris l'importance de l'empire, tel que nous le connaissons officiellement, et l'importance de nos rapports actuels avec le Commonwealth. Ces éléments ont pris une valeur extraordinaire dans l'épanouissement du pays. A mon avis, je puis peut-être parler aussi objectivement que quiconque en cette Chambre sur la question, car je ne suis d'origine ni anglaise ni française, le Canada n'aurait pas existé, n'eût été cette association par le passé. La Couronne a été l'élément essentiel qui a assuré l'unité au début de l'existence du pays, et, en réalité, c'est le seul élément qui a rendu possible l'union des régions diverses et étendues qui forment maintenant le Canada. Je n'en doute aucunement, sans ces relations avec le Commonwealth, sans cette ancienne association, la doctrine américaine d'une destinée manifeste aurait trouvé sa justification et la bannière étoilée flotterait maintenant sur le pays.

Permettez-moi de parler de deux ou trois faits dans l'histoire de notre pays, lesquels, à mon avis, revêtent une importance extrême, relativement à ces rapports avec le Commonwealth. Je commence par l'Acte de Québec, qui date de 1774. Quelles en furent les conséquences? Comme nous le savons tous, l'Acte de Québec était un statut impérial.

L'Acte de Québec, comme nous le savons tous, faisait partie des statuts impériaux et constituait la base qui a permis au Canada de devenir une nation multiculturelle. Il a permis aux Anglais et aux Français de vivre côte à côte dès le début de l'histoire de notre pays. Il a donné naissance à un pays où il a été possible aux deux groupes de résoudre leurs problèmes en commun et harmonieusement au cours des générations qui se sont succédé. C'est cet état de choses qui a permis aux ressortissants des autres pays, dont le sénateur Yuzyk a parlé l'autre soir, à mes propres ancêtres et à bien d'autres de venir s'établir au Canada.

Deuxièmement, un élément important, dont nous parlons rarement, et qui a créé le Canada d'aujourd'hui, a été le règlement de 1846 intervenu dans la dispute des frontières de l'Oregon. Pensez-vous que ce soit l'influence de l'Ontario ou du Québec, ou du Haut-Canada ou du Bas-Canada qui ait contribué à fixer la frontière du pays dans l'Ouest au 49° parallèle? Il n'en est rien. C'est grâce à l'influence de la Couronne britannique, de la marine britannique et de la puissance militaire britannique que la frontière

sud de notre pays a été fixée au 49° degré septentrional au lieu du 54° degré 40 minutes nord.

Si la frontière n'avait pas été fixée au 49° parallèle, qui, dans l'Est du Canada, aurait eu intérêt à recueillir ce qui serait resté de l'Ouest pour l'intégrer au pays? Que serait-il resté de l'Ouest canadien si la frontière avait été fixée où nos amis du sud la voulaient à cette époque?

Je soulève cette question, car elle montre bien la marque distinctive de l'influence britannique dans notre pays et nous fait voir ce que le Canada d'aujourd'hui doit à l'influence britannique.

Mais avançons dans l'histoire, pour arriver à la Confédération même. Les architectes de la Confédération n'ont pas été uniquement Macdonald et Cartier, Howe et Brown. Ils devaient avoir et ont obtenu l'entière collaboration et toute l'aide voulue du *Colonial Office* de Londres et, en fait, l'influence subtile de la Couronne, pour fonder le Canada de 1867. Tous ces faits, honorables sénateurs, nous rappellent l'importance de la Couronne, l'importance de la participation du Canada au groupe de nations appelé aujourd'hui le Commonwealth britannique.

On me permettra d'ajouter un mot au sujet de la Couronne et du Commonwealth. Nous savons tous que dans notre pays, c'est le Gouverneur général, un Canadien, nommé par nous-mêmes, qui s'acquitte des fonctions de la Couronne.

Je tiens à signaler encore un autre fait fondamental que tout le monde connaît. La seule marque d'infériorité, la seule ombre à la souveraineté complète de notre pays, c'est que nous n'avons pas encore réussi à trouver nous-mêmes une méthode qui nous permettrait de modifier notre propre constitution, au lieu de nous adresser à Londres. Ce n'est pas la faute de la Couronne, honorables sénateurs. Ce n'est pas non plus la faute du gouvernement anglais. C'est notre faute à nous, et il me semble que le moment est venu de rechercher plus sérieusement une méthode nous permettant de modifier notre propre constitution.

Celui qui a parlé avant moi a mentionné le passage du discours du trône où il est question de l'économie canadienne. Voici le texte exact:

Au pays, l'économie a connu une expansion encourageante.

Le discours du trône parle ensuite de propositions que le gouvernement présentera pour améliorer encore l'économie de notre pays.

Je reconnais que l'économie du pays est excellente, mais je tiens à dire qu'à mon avis, l'économie est dans cette excellente